

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 18 novembre 2021 - Salle Polyvalente Libération

20 habitants présents

Conseil de quartier : Jessica CLAUZEL et Raymonde MARTINEAU, Animatrices, et les membres du Conseil de quartier,

Élue : Christèle MORIN, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts,

Services Municipaux : Franck CONTI, Directeur Général Adjoint des Services à la Population, de la Proximité et de la Citoyenneté,
Aurélie GENNATAS, Agent Proximité, Citoyenneté.

En ouverture de séance, Raymonde MARTINEAU remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et présente l'ordre du jour de la réunion :

- circulation avenues du Pont Neuf et de la Cabane Carrée,
- améliorations de l'éclairage public,
- sujets divers du Conseil de quartier,
- questions des habitants et échanges avec les élus.

1. Circulation avenues du Pont Neuf et de la Cabane Carrée :

L'animatrice de quartier fait part du mécontentement d'une partie des habitants de Libération depuis la mise en place de la coupure de circulation de l'**avenue du Pont Neuf**, qui les oblige à emprunter l'avenue Bachelard pour rejoindre La Vacherie et l'avenue d'Aigrefeuille. Ils déplorent l'allongement de leur temps de trajet, notamment aux heures de pointe, et restent dubitatifs quant aux bénéfices pour les riverains en terme de tranquillité. Christèle MORIN rappelle que cette modification de circulation a fait l'objet d'une phase de test, qui montre un allègement significatif du flux de véhicules en transit, notamment de poids lourds, redonnant ainsi au quartier un caractère plus résidentiel. Une participante propose de rouvrir l'avenue du Pont Neuf à la circulation, en y aménageant des chicanes sur toute sa longueur, pour y réduire la vitesse. Christèle MORIN indique qu'il sera procédé prochainement au choix de l'aménagement final.

Concernant l'**avenue de la Cabane Carrée**, dont une partie de la chaussée est fortement endommagée, Christèle MORIN indique qu'une réfection du tronçon concerné est prévue en fin d'année. La reprise de la chaussée sera accompagnée de la pérennisation et de la végétalisation, de l'écluse existante. Le passage piéton sera également sécurisé par une deuxième écluse. L'intensité de l'éclairage public le long de la voie sera renforcée et un candélabre ajouté à hauteur du passage protégé. Enfin, le cheminement côté plaine de jeux, sera remis en état.

Par ailleurs, l'Animatrice de quartier indique qu'une rencontre a eu lieu mi-octobre entre des riverains des **pavillons de l'avenue du Pont Neuf**, la Mairie et le Conseil de quartier, au sujet du manque de places de stationnement à hauteur des habitations. Après échanges, il a été décidé de réaliser un marquage au sol des places déjà existantes au niveau des deux parkings, afin d'en gagner trois à quatre supplémentaires et de modifier légèrement l'accès d'un parking pour y faciliter les manœuvres.

2. Améliorations de l'éclairage public :

L'animatrice indique que conformément à la demande du Conseil de quartier, quatre candélabres vont être implantés prochainement au **rond-point de l'avenue d'Aigrefeuille et de la D137**, afin de sécuriser la traversée des piétons et des vélos qui empruntent la piste cyclable. L'éclairage sera déclenché au passage des usagers, par un détecteur de présence.

Les conseillers demandent par ailleurs, la remise en service de l'éclairage de la **place Marcel Pagnol**, afin de permettre aux riverains d'accéder à leur logement dans de bonnes conditions. Christèle MORIN

indique qu'une visite sur place sera réalisée afin d'évaluer les possibilités de remplacement de l'installation, qui subirait a priori un vandalisme récurrent.

3. Sujets divers du Conseil de quartier :

Afin d'améliorer la **propreté canine** dans le quartier, le Conseil demande la mise en place d'un nouveau distributeur de sacs à déjections canines au niveau de la place Georges Brassens. Christèle MORIN confirme qu'un distributeur y sera implanté. Elle insiste sur l'importance d'encourager les propriétaires d'animaux à ramasser leurs excréments et ainsi contribuer à la propreté de la ville.

L'animatrice de quartier signale que la fin de la piste cyclable et du trottoir à l'entrée de l'**avenue de Saintonge**, ne permet pas aux usagers de rejoindre directement la zone industrielle des Sœurs, depuis l'avenue d'Aigrefeuille. Christèle MORIN indique qu'un trottoir a été aménagé dernièrement entre la rue de la Vacherie, l'arrêt de bus et l'avenue du Pont Neuf. Ainsi, les piétons arrivant de l'avenue d'Aigrefeuille, sont invités à emprunter le passage piéton existant au niveau de la rue des Plainauds et à cheminer par la rue de la Vacherie.

Le Conseil de quartier suggère l'aménagement d'un îlot central ou de tout autre dispositif pouvant améliorer la sécurité du passage piéton situé **avenue William Fuller**, à hauteur du magasin Lidl. L'avenue est particulièrement large et la vitesse élevée, rendant la traversée inquiétante pour les usagers. Christèle MORIN précise que la voie est départementale et propose de relayer la demande du Conseil de quartier auprès du Département.

L'animatrice de quartier fait part d'une problématique de prolifération de **chats errants et de rats** à Libération. Christèle MORIN rappelle que la Mairie distribue gratuitement du raticide pour lutter contre les rongeurs. Des dératisations des égouts sont également réalisées, suite aux signalements des riverains auprès du service Proximité de la Ville. Concernant les chats, ceux-ci peuvent être recueillis par des associations de protection féline, en vue de leur adoption (par exemple « Les Chat Docs » de Mortagne sur Gironde, « Les Minis Bouilles » de Chambon, etc).

Enfin, le Conseil de quartier laisse la parole à Hervé SOLLEAU, animateur au sein de l'AAPIQ, qui présente son projet d'organiser avec les habitants des **fêtes de quartiers** en 2022 : le 24 mai à Libération, et à d'autres dates pour les quartiers de la Gélinerie et du Petit Marseille. Il invite les habitants intéressés à prendre contact avec lui, notamment lors de ses permanences dans le quartier.

4. Questions diverses :

Un habitant de la **rue Georges Simenon** demande l'aménagement de places supplémentaires au niveau de l'espace vert, au croisement de la rue Albert Camus. Christèle MORIN indique qu'une visite sur site sera organisée avec le Conseil de quartier afin d'expertiser cette proposition.

Un riverain de la **rue de la Vacherie** souhaite savoir quand débiteront les travaux annoncés par NDC Foundry, qui devraient permettre de diminuer les nuisances ressenties par les riverains (poussières, bruits, etc). Christèle MORIN indique qu'en effet un permis a été délivré à l'entreprise pour qu'elle réalise des travaux de remplacement du moyen de fusion et de création d'un parc de stockage des matériaux. Mais aucune date de démarrage des travaux n'a été communiquée à la Mairie, à ce jour.

Une participante signale que le **pont de l'avenue d'Aigrefeuille** est difficile d'accès pour les piétons, car il manque une portion de trottoir en bas du pont. De plus, l'étroitesse du trottoir et l'important flux de circulation, le rendent très insécurisant. Christèle MORIN précise qu'il s'agit d'une voie départementale et propose d'étudier les déplacements à pied dans ce secteur avec le Conseil de quartier.

Pour toute demande individuelle concernant votre quartier,
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au 05 46 82 65 65.

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu le **lundi 4 avril 2022 à 19h**,
à la salle Polyvalente Libération, place du Marais.

